Répartiteur(trice) - CN Police

La personne titulaire de ce poste joue un rôle crucial dans la sécurité des membres du personnel du CN, des lieux appartenant au CN et du public.

Dans le cadre de ce travail stimulant et passionnant, elle sera responsable de la répartition afin d’aider la

Police du CN et les services d’urgence locaux à intervenir dans les situations d'urgence.

Ce travail est loin d’être monotone et routinier; il convient parfaitement aux personnes qui peuvent garder leur calme et leur concentration dans des situations stressantes.

**Principales responsabilités**

* Établir la priorité des appels téléphoniques.
* Assurer la répartition pour la Police du CN au Canada et aux États-Unis lorsque des incidents se produisent.
* Coordonner les interventions entre les services d’urgence locaux et les équipes du CN.
* Veiller à la sécurité des agents de la Police du CN dans le cadre de leurs fonctions.
* Aider les membres du personnel du CN dans les situations d’urgence.
* Tenir à jour les diverses bases de données.
* Entrer et récupérer des données dans le Centre d’information de la police canadienne (CIPC).

**Conditions de travail**

* Effectuer obligatoirement du travail par quarts (actuellement, quarts de 12 heures).
* Être disposé(e) à travailler le jour, le soir, la nuit et les fins de semaine par rotation.
* Être également disposé(e) à travailler les jours fériés, les activités d’exploitation se poursuivant 24 heures sur 24, sept jours sur sept, tous les jours de l’année.

**Exigences d’embauche**

* Maîtrise confirmée du français et de l’anglais, tant à l’oral qu’à l’écrit
* Diplôme d’études collégiales dans un domaine lié à la sécurité et cours de répartition des services d’urgence, un atout
* Expérience pertinente dans la répartition des interventions d’urgence
* Aptitude manifeste à travailler dans un environnement informatisé (bases de données, tableurs et logiciel de traitement de texte)

**Profil idéal du candidat ou de la candidate**

* Excellentes aptitudes pour le service à la clientèle; capacité à écouter et à aider les gens dans les situations d'urgence
* Capacité reconnue à travailler au sein d’une équipe
* Capacité éprouvée de mener plusieurs tâches de front et de traiter avec efficacité plusieurs situations d'urgence simultanément
* Très grande capacité à faire preuve de jugement et d’esprit critique et à résoudre les problèmes; personne orientée vers l’action

**Formation :**

À l’embauche, le ou la candidat(e) retenu(e) suivra une formation de six semaines avec un « agent mentor ». La réussite à ce programme de formation est une exigence pour travailler à titre de répartiteur ou répartitrice Police du CN.

*La forme grammaticale utilisée dans ce document vaut tant pour les hommes que pour les femmes. Le CN souscrit au principe de l’équité en emploi et invite toutes les personnes qualifiées à présenter leur candidature. Nous remercions tous les candidats de leur intérêt; cependant, nous ne communiquerons qu’avec les personnes dont la candidature sera retenue. Veuillez consulter régulièrement vos courriels, car les communications sont surtout envoyées par courrier électronique.*